

L'Arve, en France voisine. Les policiers à la recherche du corps de Johann Gumy, En vain, (CHRISTIAN BONZON)

Accident mortel d'ULM: procès du pilote à Bonneville

Le 18 mai 2008, un Genevois de 22 ans disparaissait dans l'Arve. Le pilote passe en Correctionnelle aujourd'hui.

Près de deux ans après le crash, le corps de Johann Gumy n'a toujours pas été retrouvé. Ce Genevois de 22 ans a disparu dans l'Arve, en France voisine, le 18 mai 2008 au cours d'un accident d'ULM. Il était alors passager de l'appareil

passager de l'appareil.

Sain et sauf, le pilote, un quadragénaire genevois, comparait aujourd'hui pour homi-

cide involontaire devant le Tribunal correctionnel de Bonneville (Haute-Savoie). La justice française lui reproche d'avoir délibérément violé «une obligation de sécurité ou de prudence en l'espèce en pilotant un ULM à basse altitude».

C'est en effet en percutant un câble électrique situé bien en deçà des limites autorisées que le pilote a perdu le contrôle de son engin. «Mon client ne conteste en rien ce qui lui est reproché, affirme Georges Rimondi, avocat du prévenu, aux côtés de Me Robert Assaël. Il était aux manettes et ne nie pas sa responsabilité.»

Lors de ce vol, Johann Gumy effectuait des prises de vue aériennes dans le cadre de l'activité de son entreprise spécialisée dans l'événementiel. Un film retrace donc ces instants tragiques et devrait être visionné lors du procès.

Des moments qui ne manqueront pas d'être difficiles pour les parents de Johann. «Ce qu'on attend surtout, ce sont des réponses aux questions que l'on se pose depuis deux ans», souligne Lucie Gumy. Des questions d'autant plus persistantes que le corps de Johann demeure introuvable. «L'automne dernier, quand l'Arve était basse, la police genevoise a repris les recherches. Malheureusement, cela n'a rien donné,»

Selon ses avocats, le pilote «est bouleversé par ce drame et exprime une sincère compassion envers la famille». Un repentir auquel la famille de la victime a du mal à croire.

Marie Prieur